

Procès verbal

Le jeudi 26 juin 2025 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 23 juin 2025, s'est réunie sous la présidence de Geneviève MARQUET.

Secrétaire de la séance : Elsa CORNARO DE CURTON

Présents : Geneviève MARQUET, Alexandre POUJOLS, Bertrand FRAYSSE, Elsa CORNARO DE CURTON, Nadine ARNAL, Sylvie AUDY, Michel CALMEJANE, Nathalie GOUJOU

Représentés : Danielle BOUYSSOU représentée par Geneviève MARQUET, Christophe PERROT représenté par Alexandre POUJOLS, Eric PRUCHON représenté par Bertrand FRAYSSE

Ordre du jour :

Approbation compte rendu de la réunion du 6 juin 2025,

Choix locataires de la maison communale,

Affaires diverses.

Mme le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 6 juin dernier, celui ci est approuvé par les membres du conseil.

Choix locataires maison communale

Madame le Maire rappelle au conseil que, lors de la séance du 6 juin dernier, elle avait exposé les différentes candidatures concernant la location de la maison communale située au bourg.

Celles ci étaient au nombre de 17. Après étude des diverses demandes il a été fait le choix de retenir 8 personnes qui sont venues visiter les lieux la semaine dernière (3 d'entre eux ayant trouvé une location entre temps).

Elle expose aux membres du conseil qu'il y a lieu, à présent, de délibérer sur le choix définitif des futurs locataires.

Après délibération et vote à bulletin secret, le conseil municipal :

- décide de retenir la candidature de Pujols Pierre-Louis et Mathilde Fau.
- Autorise le Maire à signer tout document découlant de cette décision.

Affaires diverses :

- Alexandre Pujols informe qu'avant la réalisation des travaux de voirie prévus sur le chemin des Crouzades, il a fait poser un compteur d'eau pour son exploitation personnelle pour ne pas détériorer ce chemin une fois restauré.

Elsa Cornaro de Curton fait un point sur le projet de regroupement des écoles avec le RPI St Santin 12. Celui ci ne semble plus être d'actualité. Aucune réponse des inspectrices d'Académie Cantal et Aveyron n'a été reçue.

Le Maire
Geneviève Marquet.

